

Objets !

Dans le débat tordu sur le glyphosate, le fond a été atteint lors d'un reportage TV sur la détresse d'une famille, la douleur d'un enfant.

Le coupable, ne peut être que le glyphosate, puisque cette maman se rappelle bien l'avoir utilisé en tout début de grossesse, alors qu'elle ne le savait pas. Ce témoignage vient servir la propagande de Madame Robin, dont le reportage à charge contre glyphosate et Monsanto, illustré justement de ce cas, sera diffusé quelques jours plus tard. Mais de qui se moque-t-on ?

Surfer ainsi que la souffrance est abjecte, bien évidemment instrumentalisé en plein débat sur la réhomologation européenne de la molécule et en pleine campagne de dénigrement des agences d'évaluation.

Le combat entre l'émotion et la science est bien inégal...

Le chiffre du mois

38% : c'est la part des surfaces irriguées en maïs grain. Un chiffre en régression alors que l'évolution du climat doit inciter, au contraire, à investir dans l'irrigation.

MARCHÉS

AMÉRIQUE DU SUD : QUELLES ÉVOLUTIONS POUR 2017/18 ?

Les récoltes massives effectuées en Argentine et au Brésil cette campagne impactent les prix mondiaux à la baisse, en venant exacerber la concurrence entre les principaux exportateurs. Qu'en sera-t-il pour cette nouvelle campagne ? La sole argentine, qui a augmenté d'après l'USDA de +40% entre 2015 et 2016, poursuivra-t-elle sa progression ? La culture du maïs est-elle assez rémunératrice pour pousser les agriculteurs brésiliens à en semer davantage ?

NOUVELLE AUGMENTATION DES SURFACES EN ARGENTINE

C'est à partir des mois de septembre et octobre que débutent les semis de maïs, tant en Argentine qu'au Brésil. Si la sole maïs a subitement augmenté en Argentine voici un an, c'est parce que le président argentin a supprimé l'intégralité des taxes à l'exportation qui pesaient lourdement sur le maïs et ne permettaient pas le développement de ce marché. Pour cette nouvelle campagne, la conjoncture semble jouer en faveur d'une nouvelle augmentation de la sole maïs. En effet, au vu des prix attendus pour le maïs en 2018, sa marge brute progresserait davantage que celle du soja, par rapport à la dernière campagne (une tendance à confirmer en fonction des évolutions de prix du soja, actuellement en hausse à Chicago). Ainsi, la Bourse des Céréales de Buenos Aires prévoit une augmentation des surfaces de maïs de 5%, pour un total de 5.4 Mha. Ce chiffre conserve d'ailleurs un potentiel de hausse. En effet, suite aux abondantes pluies de l'été, 1 million d'hectares ne peuvent actuellement pas être implantés en Argentine. Si un temps suffisamment sec permettait le ressuyage des sols, ces derniers pourraient être semés à partir du mois de novembre. Cependant, l'implantation d'un soja aussi tardivement entraînerait de trop lourdes pertes de rendement. Ainsi, les agriculteurs pourraient se réorienter vers du maïs tardif, semé à partir de la fin du mois de novembre. La sole argentine pourrait donc dépasser finalement les 5.4 Mha, si ces surfaces venaient à être disponibles.

UNE SOLE MAÏS BRÉSILIENNE ENCORE INCERTAINE

Au Brésil, les semis de maïs de première récolte, ou safra, ont débuté. Ces maïs de « pleine saison » représentent environ un tiers

de la production nationale. Les deux-tiers restants, semés en début d'année civile suite à un soja, sont majoritairement destinés à l'export et viennent donc véritablement impacter le marché mondial. Le marché brésilien, malgré un rythme d'exportations très élevé, subit la pression de récolte de la safrinha achevée cet été. Les disponibilités en Argentine, couplées aux récoltes en cours aux US, apportent davantage de pression sur ce marché. Cette conjoncture se traduit donc par une baisse de la sole safra par rapport à l'an passé. Elle est estimée par le Conab à environ 8%, pour une sole totale de 5 Mha. Les prévisions pour la safrinha restent à ce jour inchangées par rapport à la dernière campagne avec une évaluation à 12 Mha. Mais il est encore trop tôt, à ce jour, pour obtenir des estimations fiables de cette sole qui sera influencée par la conjoncture de début 2018.

GESTION DES RISQUES

DES AVANCÉES ET DES ATTENTES

Cet automne 2017 marque une étape importante pour la gestion des risques en agriculture, tant à l'échelle européenne que française. Alors que les discussions inter-institutionnelles sur le volet agricole du règlement Omnibus se sont conclues le 12 octobre à Bruxelles, les débats sur la loi de finances battent leur plein à Paris.

UNE AVANCÉE SUR L'ASSURANCE RÉCOLTE

Si le volet agricole du règlement Omnibus, aborde les quatre textes de base de la PAC, l'A.G.P.M. était tout particulièrement attentive aux débats portant sur la gestion des risques (art 36 à 39 du développement rural). Depuis un an, l'A.G.P.M. demande effectivement d'élargir le champ des possibles sur l'assurance récolte en permettant aux États membres de subventionner les primes d'assurance dès 20% de perte contre 30% aujourd'hui. Grâce à une forte mobilisation, en particulier des OPA françaises et des députés européens, cette possibilité sera désormais offerte aux États membres dès les souscriptions de l'automne 2018. Reste désormais à transformer l'essai et convaincre les autorités françaises de modifier le dispositif national en ce sens, en fléchissant une partie des sommes récemment transférées du 1^{er} vers le 2nd pilier de la PAC pour accompagner budgétairement la démarche. Par ailleurs, l'ouverture d'un nouvel instrument de stabilisation des revenus sectoriel, qui permettrait le déclenchement d'une indemnité à partir de 20% de pertes de la « marge sur intrants », est en cours

d'expertise par l'A.G.P.M, afin d'évaluer sa pertinence pour les producteurs de maïs et plus largement de grandes cultures.

ET DES ATTENTES SUR L'ÉPARGNE DE PRÉCAUTION

Le gouvernement a présenté son projet de loi de finances 2018 le 27 septembre dernier. Conformément aux engagements du candidat Macron, l'A.G.P.M y attendait des propositions sur la gestion des risques en agriculture, et notamment la mise en place d'une véritable épargne de précaution. Résultats : rien ! C'est pourquoi, l'A.G.P.M rappelle, dans le cadre des débats parlementaires, la nécessité pour les producteurs de grandes cultures de disposer d'une épargne de précaution renouée, apportant plus de souplesse que la DPA actuelle. Il s'agit en particulier d'élargir les conditions d'utilisation de l'épargne mobilisée, de supprimer la durée limite de réintégration et de proportionner les plafonds annuels et pluriannuels au chiffre d'affaires agricole.

Sur l'ensemble de ces dossiers, l'A.G.P.M restera offensive, car convaincue que la complémentarité des différents outils publics et privés sera nécessaire face à la volatilité des prix et des rendements à laquelle les producteurs sont et seront confrontés.

CLÔTURE DU 1^{ER} CHANTIER DES EGA :

UNE MOBILISATION PLEINE ET ENTIÈRE DE L'AGPM

Au-delà des participations aux ateliers mentionnés dans le dernier AGPM info, l'AGPM reste extrêmement vigilante et mobilisée sur ce grand chantier dont l'ambition est de taille car il s'agit, ni plus ni moins, de définir la politique alimentaire et donc agricole nationale des années à venir. Audition par le coordinateur des EGA, rassemblement syndical, lettre au Président de la République, contribution à plate-forme en ligne : l'AGPM est sur tous les fronts.

L'audition par le coordinateur Olivier Alain mi-octobre a permis d'inscrire les priorités des maïsiculteurs dans le cadre des EGA à savoir : l'irrigation et le stockage de l'eau, la mise en place d'outils pour préserver les revenus (assurantiels et fiscaux), les facteurs des productions (qui doivent être préservés), l'accès aux innovations de demain (y compris génétiques), mais aussi, la reprise de travaux de recherches nationaux ambitieux et réellement au service des agriculteurs.

LE MAÏS ET LES AUTRES GRANDES CULTURES AFFICHENT LEURS AMBITIONS

L'AGPM a répondu présente à l'appel de la FNSEA et des JA pour un grand rassemblement place de la République le 11 octobre. Le maïs était sur l'espace des interprofessions où étaient distribués de délicieux popcorns. Ce rassemblement convivial s'est déroulé en amont de l'allocution du Président de la République, Emmanuel Macron, à l'occasion de la clôture du premier chantier de ces états généraux. Les associations spécialisées (AGPB, AGPM, FOP et CGB) ont affirmé, dans une lettre adressée au Président, le 13 octobre, les défis de la profession, les réponses qu'elle apporte aux demandes sociétales et les engagements de

l'État qui seront nécessaires. En effet, dans un contexte de prix mondiaux, rester compétitif est une priorité qui passe, d'abord, par le refus de toute distorsion de concurrence. Cette compétitivité dépend également d'un cadre législatif et réglementaire stable, protégeant les agriculteurs des aléas économiques et climatiques à travers une politique de gestion des risques et un investissement dans le stockage de l'eau et l'irrigation.

Relever les défis d'une agriculture performante, compétitive et respectueuse de l'environnement répondant aux attentes sociétales, c'est possible. Mais en mobilisant les leviers de la recherche et de l'innovation et se plaçant dans une logique de solutions et non d'interdictions. Il est également urgent de reconnaître la contribution des cultures au défi du changement climatique.

A travers cette lettre, la filière maïs, au côté des autres grandes cultures, affiche ainsi clairement ses ambitions de continuer à contribuer à l'alimentation et au confort de nos concitoyens en contrepartie d'une démarche co-construite avec le gouvernement, dotée d'une vision économique et basée sur la science, dans un climat de confiance. Elle entend bien consolider son organisation de filière : de l'amont agricole - avec la production semencière structurées au sein de la FNPSMS - à l'aval, au sein de l'interprofession Intercéréales, en particulier par le pilotage de l'élaboration du plan de filière commandé par le président de la République pour la fin de l'année.

CONTRIBUTION À LA PLATE-FORME INTERNET DES EGA

Depuis le lancement des EGA, le ministère de l'Agriculture a mis en ligne une consultation recouvrant l'ensemble des problématiques traitées dans ce cadre : rémunération des producteurs, transformation de l'agriculture, information du consommateur... L'AGPM y contribue sur tous les sujets impactant la maïsiculture. Et nous ne saurons trop vous inciter, chers lecteurs, à y contribuer également, www.egalimentation.gouv.fr.

POUR UNE EUROPE DE L'INNOVATION

Au lendemain du discours du Président Macron sur l'avenir de l'Europe, le 26 septembre, la Confédération européenne de la production de maïs (C.E.P.M) a organisé une conférence à Bruxelles ayant pour thématique " Le maïs et l'innovation, pour le pire ou pour le meilleur ? " L'objectif était de sensibiliser les élus et conseillers bruxellois à la réalité des agriculteurs souvent démunis face aux interdictions et aux impasses techniques qui en résultent. Les politiques - nationales et européennes - doivent sortir de cette spirale et se baser sur la science et l'expertise des agences scientifiques. Cela s'accompagne d'une responsabilité forte des Institutions de suivre les avis scientifiques de leurs agences. Comme l'a exprimé Daniel Peyraube, Président de la CEPM : « Les maïsiculteurs sont fondamentalement européens, mais ils ont besoin d'une Europe de la production, d'une Europe qui soutienne son agriculture, tout en se tournant vers l'avenir. Tout cela passe par l'innovation, et pour le maïs c'est clairement pour le meilleur ! »

LA PUBLICATION CERES SUBLIME LE MAÏS

Édité par Menu Fretin, CERES est un mook (magazine-book) consacré aux céréales, à leurs cultures mais surtout à leurs usages et à l'imaginaire qui s'y attache. Entre reportages, portraits, recettes et documents insolites, CERES plonge le lecteur au cœur de l'univers des céréales qui occupent une grande place dans l'imaginaire collectif. L'article " Célébration du maïs " est consacré au jeune chef Lionel Créteur qui a mis toute sa passion et sa créativité au service du maïs. Au menu : foie de canard mi cuit au maïs doux, merlu en papillote de feuille d'épi, beurre blanc au maïs doux, semoule de maïs au feuouil sauvage, bavaois au popcorn, biscuit miel et crème de maïs, ... et d'autres créations surprenantes.

Cette publication est disponible en librairie et sur les sites : FNAC, Amazon, Menu Fretin et Passion Céréales.



CONGRÈS DU MAÏS : 22 & 23 NOVEMBRE INSCRIVEZ-VOUS !

Ensemble pour un maïs citoyen, tel est le thème du Congrès du maïs 2017

qui se déroulera à Toulouse au centre des congrès Pierre Baudis, les 22 et 23 novembre prochains. Au programme du 22 : les assemblées d'Irrigants de France, d'AGPM Maïs semence, de la section maïs de l'UFS, des anciens du maïs. Cette journée se clôturera par l'Assemblée Générale de l'AGPM qui accueillera la Présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, et le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. La matinée du 23 novembre se tiendra l'assemblée générale de la FNPSMS (l'interprofession de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho). Pour vous inscrire : <http://www.maizeurop.com/evnement/congres-du-mais->

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Ressources et utilisations AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 CAMPAGNE 2016/2017

FRANCEAGRIMER 1 000 T	situation au 01/09/17	situation au 01/09/16	100 = 01/09/16
Stocks collecteurs agréés	ND	ND	ND
Collecte	ND	ND	ND
Importations	67,1	50,2	133,7
Amidonnerie	ND	ND	ND
Semoulerie	ND	ND	ND
Exportations	635,8	923,8	68,8
Dt UE	614,6	805,6	76,3
Pays tiers	21,2	118,2	17,9

Utilisations des céréales par les fabricants d'aliments du bétail au 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 CAMPAGNE 2016/2017

FRANCEAGRIMER 1 000 T	situation au 01/09/17	situation au 01/09/16	100 = 01/09/16
Blé tendre	919,2	945,8	97,2
Orge	266,7	204,3	130,5
Maïs	345,2	371,5	92,9
Autres céréales	321,2	89,3	x 3,6
TOTAL	1 612,3	1 610,9	100,1

PRIX DU MAÏS FRANÇAIS €/T

Prix base juillet	SEPTEMBRE 2017	SEPTEMBRE 2016
Rendu Bordeaux	146,50	149,50
Départ Eure-et-Loir	147,62	160,25
Majorations mensuelles	1,86	1,86